

LA RÉCESSION N'EST PAS UNE FATALITÉ

Des 823,33 € alloués à l'entreprise de peinture chaunoise « *Katona* » pour l'acquisition d'un échafaudage aux 84852 € versés à la société « *Maguin* » pour la modernisation de son site de Charmes, en passant par les 45766 € destinés au transfert de « *Rambour* » sur la ZAC de Chauny: fidèle à ses engagements en faveur du développement économique, l'Agglo s'efforce de répondre aux besoins de son tissu industriel, artisanal et économique. Ainsi, son soutien financier s'appuie sur un régime d'aides adapté et transparent.

De la même manière, sur des dossiers plus importants, dans la discrétion et malgré les contraintes, nous avons œuvré à la reprise de « *NLMK Beautor* » par la société « *Drekan* », spécialisée dans la maintenance de machines tournantes, avec, à la clef, une centaine d'emplois créés.

Certes, avant la signature officielle, plusieurs mois de négociations se sont révélés nécessaires pour régler les questions fiscales avec les services de Bercy et celles liées à la dépollution du site. Via le comité de revitalisation dans lequel l'Agglo est impliquée, 300 000 € aideront « *Drekan* » dans son projet de reprise. L'entreprise bénéficiera également de l'aide à l'immobilier d'entreprise créée par l'Agglo depuis 2017.

Ce projet de reconversion industrielle de l'ancienne aciérie a été rendu possible grâce à la réactivité des services de l'Etat, l'implication de toutes les parties prenantes et en premier lieu à la volonté d'un jeune chef d'entreprise Thibaut George, qui voit dans la maintenance de turbines d'éoliennes, une réelle opportunité de développement. Ce redressement annoncé reste donc d'abord l'affaire des chefs d'entreprises et, demain, de leurs salariés. L'Agglo s'attache pour sa part à créer les conditions d'une reprise économique. Preuve si besoin était que la récession n'est pas une fatalité.

Preuve est également donnée que la mise en œuvre des politiques intercommunales s'adapte aux défis locaux sans abandonner les projets environnementaux d'aménagement du territoire, tel le Plan climat air énergie et la gestion des cours d'eau ou le soutien apporté aux communes et aux associations. Avec l'Agglo, les besoins créent les compétences.



HIER

RENOUVELLEMENT DU PARC DE BUS

Sur les trente véhicules qui composent actuellement le parc des autocars scolaires de l'Agglo, douze circulent depuis 2008. Pour des raisons évidentes de sécurité, un renouvellement s'avère nécessaire. Chaque année, deux nouveaux bus seront commandés. Pour maintenir l'homogénéité et optimiser la maintenance, le choix s'est porté sur la marque « *Mercedes* » et le modèle « *Intouro* », assemblé en France. Les premiers véhicules seront livrés fin août.



AUJOURD'HUI

L'AGGLO LANCE SON PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE



Obligatoire dans toutes les agglomérations de plus de 50 000 habitants, le Plan Climat Air Énergie fixe des objectifs stratégiques et s'appuie sur un ensemble d'actions visant à lutter contre les changements climatiques. En cohérence avec les engagements internationaux de la France, les bureaux d'études « *Les EnR* » et « *Média Terre* » aideront l'Agglo à développer les énergies renouvelables, à maîtriser la consommation d'énergie et à améliorer la qualité de l'air.

DEMAIN

UN FUTUR VILLAGE D'ENTREPRISES A TERGNIER

Le groupement de bureaux d'études « *CréaSpace* » et l'atelier « *Préau* » sont appelés à travailler sur l'étude de faisabilité et la programmation du futur village d'entreprises sur la ZES « *Evolis* », de Tergnier. Ce projet renforcera l'offre immobilière en faveur des artisans et des industriels. Une participation financière de 16 980 €, soit la moitié du coût de l'étude, est sollicitée auprès de la Banque des Territoires dans le cadre du dispositif « *Territoires d'Industrie* ».



NOS DOSSIERS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: 217 470 € POUR QUINZE ENTREPRISES



La priorité donnée par l'Agglo au développement économique passe par une politique d'aménagement du territoire volontariste à laquelle s'ajoute un soutien financier apporté aux entreprises industrielles, artisanales et commerciales. Ainsi, 217 470 € ont été accordés, depuis le début de l'année, à quinze entreprises afin de soutenir leurs investissements immobiliers et matériels.

LES BÉNÉFICIAIRES: « **Compagnie du Bicarbonate** », de Chauny (3161,05 €), « **RP Passion** », de Viry-Nouveau (7892,91 €), « **Amodéo** », de Beautor (2320,80 €), « **Katona** », de Chauny (646,81 €), « **Patrice Cordier** », de Tergnier (823,33 €), « **Rambour** », de Viry-Nouveau - Chauny (45766 €), « **Ruman Signature** », de Viry-Nouveau (9519,54 €), « **Bar-tabac Le Bailly** », de Beautor (3732,02 €), « **Restaurant Côté Patio** », de Chauny (3869,55 €), « **Maguin** », de Charmes (84852,00 €), « **Land Sécurité et Habitat** », de Viry-Nouveau (5000 €), « **MCA** », de Charmes (36000,00 €), « **Atomik Restauration** », de Tergnier - Chauny (9392,92 €), « **EGB Franck Bordereaux** », de Chauny (2622,43 €), « **Platrelec** », de Chauny (1871,40 €).

GESTION DES COURS D'EAU: LES ÉTUDIER POUR BIEN LES ENTREtenir

Avant le 1^{er} janvier 2018, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombait aux régions, aux départements, aux communes et à leurs intercommunalités, sans qu'aucune de ces collectivités n'en soient spécifiquement responsable. Aujourd'hui, cette compétence essentielle échoit à l'intercommunalité, donc à l'Agglo. Pour l'assumer en toute connaissance, elle s'appuiera sur une étude financière et sur un état des lieux précis, notamment pour les zones dites orphelines sur lesquelles un diagnostic technique, économique et financier sera, plus spécialement, lancé. Une subvention à hauteur de 80 % des 12075 € nécessaires a été sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.



POLITIQUE DE LA VILLE: 71 850 € POUR LES ASSOCIATIONS



Le 29 mars 2018, l'Agglo a signé le contrat de ville intercommunal avec l'Etat, le Département, la Région, les Villes de Chauny, Tergnier et La Fère afin d'y développer, l'emploi, l'économie, l'éducation, le sport, la culture, la santé, la lutte contre les discriminations, l'accès au droit et d'y améliorer le cadre de vie. Chaque année, dans ce cadre, elle attribue les subventions aux associations engagées

dans ce programme. Pour 2019, 71 850 € leur seront versés sur la base de leur engagement dans le renforcement du lien social, l'émancipation des habitants, la mobilité et l'insertion par l'éducation et l'emploi, en s'appuyant, notamment, sur les conseils citoyens.

L'AGENDA

Mercredi 29 mai, 14h: Réunion du Club des entreprises de sous-traitance industrielle de Chauny-Tergnier-La Fère.

Lundi 3 juin, 17h30: Réunion de l'exécutif.

Lundi 3 juin, 18h30: Réunion du Bureau communautaire.

Mardi 4 juin, 9h30: Comité syndical de l'entente Oise-Aisne.

Mardi 4 et mercredi 5 juin: Réunions des commissions communautaires.

Jeudi 6 juin, 10h: Commission d'appel d'offres

Mardi 11 juin, 17h30: Réunion de la commission « Finances ».

Jeudi 13 juin, 14h: Réunion du CHSCT.

Vendredi 14 juin, 10h: Point presse « Cantons chante 2019 ».

Lundi 17 juin, 14h: Réunion du Conseil communautaire.

Mardi 18 juin, 15h: Lancement de la plateforme de mobilité du Chaunois.

AVEC VOUS

10468,40 € POUR SIX COMMUNES



Dans le cadre de son soutien financier aux communes et du fonds de concours qu'elle a créé, 225,95 € seront versés à **Deuillet** pour l'acquisition d'une perceuse destinée aux services techniques, 304,95 € à **Rogécourt** pour la mise aux normes électrique de la mairie, 5000 € à **Achery** pour l'installation de deux feux tricolores et la sécurisation du passage piéton de l'école, 2353,50 € à **Monceau-les-Leups** pour l'achat d'une armoire froide destinée à la salle polyvalente et d'un abri de touche au stade communal, 2201 € à **Quierzy-sur-Oise** pour la rénovation et l'acquisition de tables pour la salle Charlemagne et, enfin, 383 € à **Viry-Nouveau** pour les nouvelles chaises de la salle Jean Racine.

9281 € POUR TROIS RENDEZ-VOUS CULTURELS



L'Agglo continue de soutenir les manifestations culturelles organisées sur le territoire. Ainsi, la 11^e édition du Festival Rock Plein'Air à Béthancourt-en-Vaux bénéficiera d'une subvention de 3000 €. 281,74 € seront alloués à l'association des Amis de la faïence, de Sinceny, pour leur biennale et 6000 € à l'association GAÏA pour le 15^e Festival des Vers Solidaires, organisé à Saint-Gobain, du 16 au 18 août.

